Parlement européen
2024-2029

Commission des budgets

2026/0066(BUD)

23.3.2026

AMENDEMENTS
1 - 30

Projet de rapport
Matthias Ecke
(PE785.333v01-00)

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés à la suite d'une demande de la Belgique
(EGF/2025/008 BE/Liberty)
(2026/0066(BUD))

Amendement 1
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union a mis en place des instruments législatifs et budgétaires pour apporter une aide complémentaire aux travailleurs subissant les conséquences d'événements ***et*** de changements ***majeurs touchant*** la structure du commerce ***international*** et pour les accompagner dans leur réinsertion sur le marché du travail; que cette aide est fournie sous la forme d'un soutien financier accordé aux travailleurs;	A. considérant que l'Union a mis en place des instruments législatifs et budgétaires pour apporter une aide complémentaire aux travailleurs subissant les conséquences d'événements ***structurels majeurs, tels que la désindustrialisation,*** de changements ***inéquitables dans*** la structure du commerce ***mondial et l'impact négatif de plusieurs politiques de l'Union en matière de compétitivité industrielle,*** et pour les accompagner dans leur réinsertion sur le marché du travail; que cette aide est fournie sous la forme d'un soutien financier accordé aux travailleurs;

Or. en

Amendement 2
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'aide devrait être orientée vers la réintégration rapide des travailleurs et viser à ce que la formation, la reconversion et la formation professionnelle dotent mieux les travailleurs de compétences adaptées aux besoins du marché du travail;

Or. en

Amendement 3
Nicolae Ștefănuță

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que Liberty a ***déposé le bilan*** le 22 avril 2025; que les faillites sont en hausse depuis 2022 en Belgique;	D. considérant que Liberty a ***été déclarée en faillite par le tribunal de commerce de Liège*** le 22 avril 2025; que les faillites sont en hausse depuis 2022 en Belgique;

Or. en

Amendement 4
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'industrie de l'acier et des métaux de base revêt une importance stratégique pour la souveraineté industrielle des États membres; que ce secteur est fortement touché par la hausse des prix de l'énergie, ce qui est encore exacerbé par les défauts structurels du marché européen de l'électricité et par la charge disproportionnée des réglementations environnementales européennes qui détruisent la compétitivité de nos industries par rapport aux pays tiers;

Or. en

Amendement 5
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*

G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires ***dans des emplois décents et durables,*** en leur offrant des formations ***afin de*** faciliter leur accès au marché du travail***, tout en les préparant à une économie européenne plus verte et plus numérique***;	G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires ***sur le marché du travail tout*** en leur offrant des formations ***pour*** faciliter leur accès au marché du travail;

Or. en

Amendement 6
Alexander Jungbluth

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires dans des emplois décents et durables, en leur offrant des formations ***afin de*** faciliter leur accès au marché du travail***, tout en les préparant à une économie européenne plus verte et plus numérique***;	G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires dans des emplois décents et durables, en leur offrant des formations ***pour*** faciliter leur accès au marché du travail;

Or. en

Amendement 7
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*

G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires dans des emplois décents et durables, en leur offrant des formations afin de faciliter leur accès au marché du travail, tout en les préparant à une économie européenne plus ***verte et plus*** numérique;	G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires dans des emplois décents et durables, en leur offrant des formations afin de faciliter leur accès au marché du travail, tout en les préparant à une économie européenne plus ***compétitive, industrielle et*** numérique;

Or. en

Amendement 8
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires ***dans des emplois décents et durables***, en leur offrant des formations afin de faciliter leur accès au marché du travail, tout en les préparant à une économie européenne plus ***verte et plus*** numérique;	G. considérant que les contributions financières du FEM devraient principalement être orientées vers des mesures actives ciblant le marché du travail et vers des services personnalisés visant à réinsérer rapidement leurs bénéficiaires ***sur le marché du travail***, en leur offrant des formations afin de faciliter leur accès au marché du travail, tout en les préparant à une économie européenne plus ***compétitive et*** numérique;

Or. en

Amendement 9
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*

4. relève que Liberty a connu plusieurs années de difficultés financières avant de se déclarer en faillite en raison des conditions défavorables du marché de l'acier, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 et des prix élevés de l'énergie à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; prend acte du fait que les lignes de galvanisation de Liberty Steel Liège sont inutilisées depuis décembre 2021, principalement en raison d'un manque de matières premières, entraînant ainsi une opération de restructuration qui a conduit à sa cession conventionnelle à Liberty Galaţi en 2023; regrette que l'activité de production n'ait pas repris malgré le rachat, ce qui a abouti à la faillite;	4. relève que Liberty a connu plusieurs années de difficultés financières avant de se déclarer en faillite en raison des conditions défavorables du marché de l'acier***, exacerbées par une concurrence mondiale déloyale et des normes environnementales européennes restrictives***, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 et des prix élevés de l'énergie à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine***, dans un contexte marqué par les dysfonctionnements du marché européen de l'énergie***; prend acte du fait que les lignes de galvanisation de Liberty Steel Liège sont inutilisées depuis décembre 2021, principalement en raison d'un manque de matières premières, entraînant ainsi une opération de restructuration qui a conduit à sa cession conventionnelle à Liberty Galaţi en 2023; regrette que l'activité de production n'ait pas repris malgré le rachat, ce qui a abouti à la faillite;

Or. en

Amendement 10
Nicolae Ștefănuță

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. relève que Liberty a connu plusieurs années de difficultés financières avant de se déclarer en faillite en raison des conditions défavorables du marché de l'acier, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 et des prix élevés de l'énergie à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; prend acte du fait que les lignes de galvanisation de Liberty Steel Liège sont inutilisées depuis décembre 2021,	4. relève que Liberty a connu plusieurs années de difficultés financières avant de se déclarer en faillite en raison des conditions défavorables du marché de l'acier, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 et des prix élevés de l'énergie à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine***, combinés à la dépendance de l'Union à l'égard des combustibles fossiles importés et au déploiement insuffisant de sources***

principalement en raison d'un manque de matières premières, entraînant ainsi une opération de restructuration qui a conduit à sa cession conventionnelle à Liberty Galaţi en 2023; regrette que l'activité de production n'ait pas repris malgré le rachat, ce qui a abouti à la faillite;

d'énergie moins chères; prend acte du fait que les lignes de galvanisation de Liberty Steel Liège sont inutilisées depuis décembre 2021, principalement en raison d'un manque de matières premières, entraînant ainsi une opération de restructuration qui a conduit à sa cession conventionnelle à Liberty Galaţi en 2023; regrette que l'activité de production n'ait pas repris malgré le rachat, ce qui a abouti à la faillite;

Or. en

Amendement 11
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. relève que les difficultés rencontrées par Liberty Steel sont également liées à des facteurs propres à l'entreprise, à la suite de son acquisition auprès d'ArcelorMittal par GFG Alliance; fait part de ses vives inquiétudes quant à la viabilité financière du modèle économique et au non-respect des engagements en matière d'investissement, qui ont contribué à la détérioration de la situation économique de l'usine et aux licenciements qui en ont résulté;	5. relève que les difficultés rencontrées par Liberty Steel sont également liées à des facteurs propres à l'entreprise, à la suite de son acquisition auprès d'ArcelorMittal par GFG Alliance; fait part de ses vives inquiétudes quant à la viabilité financière du modèle économique et au non-respect des engagements en matière d'investissement, qui ont contribué à la détérioration de la situation économique de l'usine et aux licenciements qui en ont résulté; ***fait observer que cette situation illustre la vulnérabilité des industries stratégiques européennes aux acquisitions étrangères et le manque de mécanismes efficaces de protection pour les économies européennes;***

Or. en

Amendement 12
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. relève que les difficultés rencontrées par Liberty Steel sont également liées à des facteurs propres à l'entreprise, à la suite de son acquisition auprès d'ArcelorMittal par GFG Alliance; ***fait part de ses vives*** inquiétudes quant à la viabilité financière du modèle économique et au non-respect des engagements en matière d'investissement, ***qui ont contribué à*** la détérioration de la situation économique de l'usine et ***aux*** licenciements qui en ont résulté;	5. relève que les difficultés rencontrées par Liberty Steel sont également liées à des facteurs propres à l'entreprise, à la suite de son acquisition auprès d'ArcelorMittal par GFG Alliance; ***prend acte des*** inquiétudes quant à la viabilité financière du modèle économique et au non-respect des engagements en matière d'investissement, ***dans le contexte de*** la détérioration de la situation économique de l'usine et ***des*** licenciements qui en ont résulté;

Or. en

Amendement 13
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne l'importance capitale d'un secteur sidérurgique européen compétitif et résilient en tant que fondement d'une industrie forte et de qualité et pilier central de l'autonomie stratégique de l'Union;

Or. en

Amendement 14
Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. observe que la Région wallonne a connu un processus de désindustrialisation	6. observe que la Région wallonne a connu un processus de désindustrialisation

et de transformation économique[7]; constate que la faillite de Liberty constitue un choc social majeur pour la Wallonie;	et de transformation économique[7]; constate que la faillite de Liberty constitue un choc social majeur pour la Wallonie***, une région dont le marché du travail a déjà été affaibli par d'autres restructurations***; ***souligne que le secteur sidérurgique reste un secteur important en Belgique, le ratio d'emplois dans le secteur sidérurgique par habitant restant élevé; invite les autorités belges à apporter un soutien spécifique adapté à ces profils afin d'aider les travailleurs à développer davantage les compétences nécessaires pour trouver des emplois de qualité, tout en prenant des mesures pour faire baisser le nombre de faillites et remédier aux disparités sociales conduisant à l'exclusion de la main-d'œuvre;***
[7] Banque nationale de Belgique. Revue économique 2024.	[7] Banque nationale de Belgique. Revue économique 2024.

Or. en

Amendement 15
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. observe que la Région wallonne a connu un processus de désindustrialisation et de transformation économique[7]; constate que la faillite de Liberty constitue un choc social majeur pour la Wallonie;	6. observe que la Région wallonne a connu un processus de désindustrialisation et de transformation économique[7]; constate que la faillite de Liberty constitue un choc social majeur pour la Wallonie; ***souligne la nécessité de politiques qui favorisent la compétitivité industrielle, la cohésion sociale et le développement régional;***
[7] Banque nationale de Belgique. Revue économique 2024.	[7] Banque nationale de Belgique. Revue économique 2024.

Or. en

Amendement 16
Alexander Jungbluth

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. observe que la Région wallonne a connu un processus de désindustrialisation ***et de transformation économique[7]; constate*** que la ***faillite de Liberty constitue un choc social majeur pour la Wallonie***;	6. observe que la Région wallonne a connu un processus de désindustrialisation***; rappelle*** que la ***sauvegarde de l'emploi dans le secteur industriel reste avant tout une responsabilité des États membres***;

[7] Banque nationale de Belgique. Revue économique 2024.

Or. en

Amendement 17
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que l'Union a besoin d'un environnement favorable aux entreprises, qui stimule la croissance économique, favorise l'innovation, soutienne le développement technologique, renforce la compétitivité, réduise les charges réglementaires inutiles et simplifie les procédures bureaucratiques; rappelle que des entreprises fortes et compétitives sont essentielles pour maintenir des emplois de qualité, stimuler la croissance économique, promouvoir la cohésion territoriale, économique et sociale et renforcer la résilience stratégique de l'Europe;

Or. en

Amendement 18
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats et les collectivités régionales, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: reclassement externe (outplacement) et orientation professionnelle; formation, reconversion et formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les compétences informatiques; aide à la création d'entreprise; contribution à la création d'entreprise; mesures d'incitation et autres allocations;	8. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats et les collectivités régionales, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: reclassement externe (outplacement) et orientation professionnelle; formation, reconversion et formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les compétences informatiques; aide à la création d'entreprise; contribution à la création d'entreprise; mesures d'incitation et autres allocations; ***souligne qu'il importe de renforcer les investissements dans l'innovation, les compétences et la modernisation industrielle afin de renforcer la compétitivité de l'industrie européenne et de veiller à ce que les travailleurs soient prêts à faire face à l'évolution des besoins du marché du travail;***

Or. en

Amendement 19
Alexander Jungbluth

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats et les collectivités régionales, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures	8. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats et les collectivités régionales, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures

suivantes: reclassement externe (outplacement) et orientation professionnelle; formation, reconversion et formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les compétences informatiques; aide à la création d'entreprise; contribution à la création d'entreprise; mesures d'incitation et autres allocations;	suivantes: reclassement externe (outplacement) et orientation professionnelle; formation, reconversion et formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les compétences informatiques; aide à la création d'entreprise; contribution à la création d'entreprise; mesures d'incitation et autres allocations; ***souligne qu'il convient d'évaluer l'efficience et le rapport coût-efficacité de ces mesures, y compris le taux réel de réinsertion des bénéficiaires dans un emploi stable;***

Or. en

Amendement 20
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats et les collectivités régionales, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: reclassement externe (outplacement) et orientation professionnelle***;*** formation, reconversion et formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les compétences informatiques***;*** aide à la création d'entreprise***;*** contribution à la création d'entreprise***;*** mesures d'incitation et autres allocations;	8. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats et les collectivités régionales, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: reclassement externe (outplacement) et orientation professionnelle**,** formation, reconversion et formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les compétences informatiques**,** aide à la création d'entreprise**,** contribution à la création d'entreprise**,** mesures d'incitation et autres allocations***, et devraient être alignés sur les besoins du marché du travail***;

Or. en

Amendement 21
Matthias Ecke

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois de qualité et tournés vers l'avenir afin de garantir la résilience économique et sociale à long terme;	9. souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois de qualité et tournés vers l'avenir afin de garantir la résilience économique et sociale à long terme; ***estime dès lors que la mobilisation du FEM doit s'inscrire dans une réponse politique plus large à tous les niveaux politiques afin de veiller à ce que les travailleurs concernés trouvent des possibilités appropriées correspondant à leurs qualifications et compétences; souligne que le FEM est un instrument de solidarité et de transition juste et que la mission première de l'Union doit être d'empêcher de telles fermetures;***

Or. en

Amendement 22
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne qu'il importe de favoriser ***la création d'emplois*** de qualité ***et*** tournés vers l'avenir afin de garantir la résilience économique et sociale à long terme;	9. souligne qu'il importe de favoriser ***des emplois*** de qualité***,*** tournés vers l'avenir***, qui renforcent la compétitivité, favorisent la transformation numérique et répondent aux exigences du marché du travail,*** afin de garantir la résilience économique et sociale à long terme***, tout en veillant à ce que le FEM soit effectivement déployé et contribue à la réalisation de ses objectifs généraux***;

Or. en

Amendement 23
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois de qualité ***et tournés vers l'avenir*** afin de garantir la ***résilience*** économique et sociale à long terme;	9. souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois ***industriels*** de qualité afin de garantir la ***souveraineté*** économique et ***la résilience*** sociale à long terme;

Or. en

Amendement 24
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne qu'il importe de renforcer la compétitivité industrielle de l'Union et de promouvoir les investissements dans les secteurs industriels stratégiques afin d'empêcher la poursuite de la désindustrialisation et de soutenir la création d'emplois;

Or. en

Amendement 25
Nicolae Ștefănuță

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne qu'il est urgent de réaliser la transition vers les énergies renouvelables, qui constituent la source de production d'électricité la moins coûteuse, afin d'éviter les licenciements et de protéger les travailleurs;

Or. en

Amendement 26
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, portant notamment sur la manière dont les fonds ont été utilisés, sur la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail et sur la réalisation ou non des objectifs du FEM;	11. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, portant notamment sur la manière dont les fonds ont été utilisés, sur la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail et sur la réalisation ou non des objectifs du FEM; ***souligne, dans ce contexte, l'importance d'un suivi régulier des mesures financées par le FEM afin d'évaluer leur efficacité;***

Or. en

Amendement 27
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, ***portant notamment*** sur la manière dont les fonds ont été utilisés, sur la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail et sur la ***réalisation ou non des*** objectifs ***du FEM***;	11. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, ***intégrant des informations claires et transparentes*** sur la manière dont les fonds ont été utilisés, sur ***le succès de*** la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail et sur la ***question de savoir si les mesures ont permis d'atteindre les*** objectifs ***pour lesquels le FEM a été créé***;

Or. en

Amendement 28
Nicolae Ștefănuță

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, portant notamment sur la manière dont les fonds ont été utilisés, sur la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail et sur la réalisation ou non des objectifs du FEM;	11. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies***, en collaboration avec les partenaires sociaux***, portant notamment sur la manière dont les fonds ont été utilisés, sur la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail et sur la réalisation ou non des objectifs du FEM;

Or. en

Amendement 29
Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. rappelle que l'aide du FEM ne doit pas se substituer aux actions relevant de la responsabilité des autorités publiques ou des entreprises en vertu du droit national ou de conventions collectives; rappelle que le FEM est un mécanisme limité, ciblé et complémentaire;	15. rappelle que l'aide du FEM ne doit pas se substituer aux actions relevant de la responsabilité des autorités publiques ou des entreprises en vertu du droit national ou de conventions collectives; rappelle que le FEM est un mécanisme limité, ciblé et complémentaire ***et qu'il ne peut remplacer les politiques structurelles et économiques, qui relèvent au premier chef des compétences des États membres***;

Or. en

Amendement 30
Angéline Furet

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. regrette que les conséquences sociales des décisions industrielles puissent, dans la pratique, retomber en fin de compte sur les contribuables européens et nationaux; invite la Commission à réfléchir à des mécanismes juridiques plus solides pour renforcer la responsabilité des sociétés mères en ce qui concerne les obligations sociales et économiques de leurs filiales au sein de l'Union européenne;

Or. en